

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 15 DECEMBRE 2015

Délibération
n° 2015.12.389

Subventions et participations 2016 : versements avant le vote du budget primitif (FOFE, OPA, Mission locale)

LE QUINZE DECEMBRE DEUX MILLE QUINZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 décembre 2015**

Secrétaire de séance : Stéphane CHAPEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Isabelle LAGRANGE, Bertrand MAGNANON, Annie MARC, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Michel GERMANEAU à Mireille BROSSIER, Gérard DEZIER à Denis DOLIMONT, Samuel CAZENAVE à Isabelle LAGRANGE, Armand DEVANNEAUX à Anne-Marie BERNAZEAU, Maud FOURRIER à Jacky BONNET, Joël GUITTON à Véronique DE MAILLARD, André LANDREAU à Catherine DEBOEVERE, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Françoise LEGRAND à Philippe VERGNAUD, Annie MARAIS à François NEBOUT, Catherine MAZEAU à Bernard CONTAMINE, Bernard RIVALLEAU à Jacky BOUCHAUD, Olivier RIVIERE à Patrick BOURGOIN, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Jean-Philippe POUSSET

Excusé(s) :

Françoise COUTANT

Absent(s) :

Michel GERMANEAU, Gérard DEZIER, Samuel CAZENAVE, Armand DEVANNEAUX, Maud FOURRIER, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Françoise LEGRAND, Annie

Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême

MARAIS, Catherine MAZEAU, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Elisabete
SERRALHEIRO COSKUN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2015**DELIBERATION
N° 2015.12.389**ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE
L'INNOVATIONRapporteur : Madame PIERRE**SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS 2016 : VERSEMENTS AVANT LE VOTE DU BUDGET
PRIMITIF (FOFÉ, OTPA, MISSION LOCALE)**

En raison du vote du budget primitif en mars 2016, il est proposé d'attribuer une partie des participations ou subventions à certains organismes pour lesquels l'attente jusqu'à cette date serait susceptible de poser des problèmes de trésorerie.

Les bénéficiaires du versement par anticipation d'une partie de leur subvention 2016 sont les suivants :

Organisme	Rappel attribution 2015	Proposition d'attribution dès le premier trimestre 2016	Elus intéressés ne prenant pas part au débat et au vote
FOFE	30 000 €	20 000 €	
MISSION LOCALE	171 000 €	68 400 €	Mme Marc – Mme Willaumez
OTPA	296 992 €	98 997 €	Mme Feuillade – M. Etienne

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

Vu l'avis favorable de la commission économie, emploi, culture et solidarité du 4 novembre 2015,

Je vous propose :

D'ATTRIBUER les subventions proposées dans le tableau ci-dessus,

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions à intervenir pour les subventions supérieures à 23 000 €.

D'IMPUTER la dépense au budget principal - chapitre 65.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

22 décembre 2015

Affiché le :

22 décembre 2015